

CAHIER ÉCONOMIE

IV

COMMERCE

Le port poursuit sa modernisation



Les pontons du port de pêche vont être remplacés.

LE TRÉPORT Le port du Tréport bénéficie d'un vaste programme de rénovation et de modernisation, pour 18 millions d'euros.

L'ESSENTIEL

• **Le port du Tréport**, situé à l'embouchure de la Bresle, est propriété du département de Seine-Maritime. Il est géré par la CCI Littoral-Hauts-de-France.

Il est divisé en trois secteurs : commerce, pêche, plaisance.

• **Le port de commerce** est le troisième de Seine-Maritime pour le tonnage manutentionné, après Le Havre et Rouen.

Il reçoit entre 50 et 70 cargos par an. Entre 220 000 et 270 000 tonnes de marchandises transitent ici chaque année, très majoritairement en importation.

Les deux clients principaux sont les usines Clariant (qui transforme la bentonite, une forme d'argile), et Timac Agro (qui fabrique des fertilisants pour l'agriculture).

• **Le port de pêche**, créé en 1991, abrite une cinquantaine de bateaux. 5 000 à 6 000 tonnes de produits aquatiques sont pêchés chaque année par ces embarcations.

• **Le secteur plaisance** compte environ 220 bateaux, dont une centaine à flot et le reste dans l'avant-port.

Le port du Tréport compte trois secteurs d'activité : commerce, pêche, plaisance.

Il bénéficie depuis plusieurs années d'un vaste programme de rénovation et de modernisation de ses infrastructures. ce plan pluriannuel d'investissements s'élève à environ 18 millions d'euros. Le point avec Thierry Le Mauff, responsable du port à la CCI.

LE PORT DE COMMERCE

« L'année a été catastrophique. Seuls 47 navires sont venus pour 165 000 tonnes de vrac. Nous n'avions jamais eu un trafic aussi faible, confie Thierry Le Mauff. Nous espérons franchir de nouveau les 200 000 tonnes en 2021. » D'autant que d'importants travaux ont été réalisés pour sécuriser l'activité.

Ainsi, la reconstruction du brise-lames, qui protège l'entrée du bassin, vient tout juste de se terminer. « Ce chantier, qui nous a mobilisés toute l'année 2020, a coûté 2,350 millions d'euros, financé à 100% par le Département. » Dans le bassin même, le quai du fond, qui menaçait de s'effondrer, vient lui aussi d'être refait, pour 560 000 euros. D'autres projets sont à l'étude, comme la rénovation complète des terre-pleins, très dégradés.

Thierry Le Mauff insiste aussi sur la construction d'une nouvelle capitainerie, dans l'avant-port. Ce chantier, qui a démarré en novembre et doit s'achever en juillet, va coûter 520 000 euros au Département. La vigie, qui offrira une vue à 270°, est appelée à devenir « le bâtiment emblématique du port ».

LE PORT DE PÊCHE

L'opération la plus importante sera le carénage du sas qui donne accès au bassin et date comme lui de 1991. La porte aval, qui avait été enlevée et remplacée par la porte de secours, doit être désamiantée puis remise en place. « Ces installations sont très sollicitées, avec environ 9 000 mouvements par an. Il faut les sécuriser. » Ces travaux, dont le coût est évalué à environ 1,35 mil-

lion d'euros, devraient se dérouler en fin d'année.

En revanche, une opération a déjà commencé : le remplacement des installations de production de glace (pour environ 750 000 euros). Elles se trouvent dans le bâtiment de la Coopérative des artisans pêcheurs associés (CAPA) et doivent fournir jusqu'à 30 tonnes de glace par jour. « Le but est de sécuriser la production de glace et de réduire l'impact sur l'environnement, explique Thierry Le Mauff. Cela donnera de la visibilité aux pêcheurs pour 20 ans. » Ce chantier s'inscrit dans la continuité d'une prise de participation par la CAPA et la CCI dans la criée de Fécamp. « L'idée est de développer les capacités de stockage au Tréport ». Le poisson pourrait y être vendu sur place, et limiter le transport.

Par ailleurs, un ancien hangar à bois a été rénové et 20 cellules de stockage y ont été créées. Elles seront louées aux pêcheurs qui souhaiteront y entreposer leur matériel. Ce qui dégagera le terre-plein pêche, par la suite réaménagé. « Nous allons aussi remplacer les pontons du port de pêche », annonce Thierry Le Mauff.

LE SECTEUR LOISIRS

Il accueille environ 200 bateaux de plaisance. Une étude a été lancée par la CCI, avec le concours d'un cabinet spécialisé et de Normandie maritime, organisme de promotion de l'économie maritime. Les usagers sont consultés pour mettre en place un plan d'action d'ici le mois de juin, afin de « mieux faire connaître ce port de plaisance » et y attirer davantage de monde. ■

XAVIER TOGNI

ENTREPRISES

Le groupe Caille investit 2 millions d'euros

LAON Un peu plus de deux millions d'euros. Ce n'est pas rien pour le groupe Caille, spécialisé dans le transport et la logistique, et installé à Laon depuis 170 ans.

Depuis la fin 2020, des entreprises locales œuvrent sur le site de l'entreprise rue Pierre-Bourdan. « Lorsque nous avons acheté ici en 2001, en même temps nous avons acquis une réserve foncière de 20 000 m². Nous avions de quoi faire. Cela appartenait à Pirelli. Il a fallu attendre des jours meilleurs pour investir et permettre au personnel d'obtenir de meilleures conditions de travail sur cette partie de l'entreprise », indique le PDG du groupe Bertrand Caille.

LA LOGISTIQUE REPRÉSENTE 10 % DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE CAILLE

L'investissement n'est pas neutre puisqu'il atteint 2,1 millions d'euros. 30 000 m² d'entrepôts ont été réhabilités, de nouveaux quais de chargements ont été réalisés, les réseaux d'eau et d'électricité ont été

revus et un nouveau parking est en train de voir le jour. 180 personnes travaillent sur le site laonnois sur les 250 salariés que compte le groupe Caille. « Nous avons de vrais besoins, notamment pour stocker les véhicules et puis nous avons augmenté notre capacité de stockage ». Chez Caille, la part de la logistique représente environ 10% de l'activité. Un marché qui évolue avec les nouvelles habitudes. « Auparavant, la distribution s'effectuait via les grands magasins. Avec internet, les modes de consommation ont changé. La distribution ne passe plus, ou moins, par les grands magasins. C'est une étape qui n'est plus nécessaire, c'est pour cela que les plateformes logistiques ont le vent en poupe. Après cela se ressent beaucoup plus aux abords des métropoles que chez nous ».

Des contrats avec l'État ou avec de grandes enseignes permettent à la société de poursuivre son développement, dans un contexte où il n'est pas toujours facile de tirer son épingle du jeu. ■

L'ACTUALITÉ EN FLASH



OISE

Une bonne année pour Cornilleau

Au cours des deux confinements, le leader mondial de la table de ping-pong, Cornilleau, installé depuis 50 ans à Bonneuil-les-Eaux, dans l'Oise, a enregistré une hausse de ses ventes supérieure à 20 %, revenant à l'entreprise dans un communi-

qué. « Une progression résultant du confinement mais également de 50 ans de stratégie d'approvisionnement et de fabrication made in France. » Fermée au début du confinement, en mars dernier, comme beaucoup d'entreprises françaises, Cornilleau a rouvert au bout de deux semaines, après avoir mis en place toutes les mesures de protection et de distanciation nécessaires à la reprise de la production. « Sans le Made in France, rien n'aurait été possible ! Les clients recherchent de plus en plus des produits responsables et durables. Le choix de produire toutes nos tables à Bonneuil-les-Eaux, dans l'Oise, là où l'aventure commença il y a 50 ans, et des circuits courts d'approvisionnement, auprès de fournisseurs locaux et régionaux, nous ont permis de faire face à cette situation hors norme. La disponibilité de nos pièces détachées et la garantie de nos tables pendant 25 ans ont, sans doute, également joué leur rôle pour conforter cet afflux de commandes », analyse François Robert, directeur commercial.

LAON - SAINT-QUENTIN

Le Cnam va s'implanter

Afin de « poursuivre la reconstruction d'un maillage territorial dense en matière d'enseignement supérieur et professionnel », un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Au cœur des territoires » avait été lancé il y a quelques mois à l'initiative du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et des programmes Action Cœur de Ville et Territoires d'industrie. Après Château-Thierry, retenue l'an passé par le Cnam, les Villes de Laon et Saint-Quentin avaient présenté une candidature commune. Leur dossier a été validé. Pour Claude Verger, directeur du Centre régional du Cnam Hauts-de-France, il s'agit d'abord de « réimplanter le Cnam dans les territoires », y développer le conseil et l'orientation, mais aussi, en lien avec les collectivités et les autres acteurs de la formation, d'y étoffer l'offre de formations supérieures